

Conseil municipal du 28 mars 2017-20h

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit mars, à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Passelaigue, Maire.

Étaient présents : MM. PASSELAIGUE, MOSER, GARNIER - Mmes LALOS, REDUREAU, Adjointes, Mmes HUART, HAAS, GONCALVES, LEGENVRE – M. TRONCHET.

Absents excusés : Mmes DUBRETON, BONRAISIN, BEYER – MM. COUSIN, LEMOINE, RABANT, HAMELIN, TOTAIN, VAGNER.

Procuration : M. LEMOINE à M. GARNIER, Mme DUBRETON à Mme LALOS.

Secrétaire : Mme LALOS

Convocation et affichage : 22/03/2017 **Conseillers en exercice :** 19 **Présents :** 10 **Votants :** 12

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2017/014 - Budget principal de la commune - Comptes 2016

- *Compte administratif et compte de gestion 2016*

- **Fonctionnement**

Chapitres	Libellé	BP 2016	Réalisé 2016
ch. D 011	Charges à carac. général	393 640	391 810,53
ch. D 012	Personnel et frais assimilés	498 937	476 622,06
ch. D 014	Reversement impôts	211 667	210 467,25
ch. D 65	Autres charges de gestion	140 603	137 983,32
ch. D 66	charges financières intérêts de la dette	25 025	24 727,96
ch. D 67	Charges exceptionnelles		5 500,00
ch. D 68	Dotations aux amortissements	47 760	47 758,91
ch. D 022	Dépenses imprévues	20 000	
ch. D 023	Virement à la section d'investissement	226 118	
	Total des dépenses de fonctionnement	1 563 750	1 294 870,03
ch. R 70	Produits des services	97 200	95 109,83
ch. R 73	Impôts locaux et taxes	1 080 589	1 089 549,75
ch. R 74	Dotations de l'Etat, subventions et part.	322 461	340 527,64
ch. R 75	Autres produits de gestion courante	41 000	38 365,84
ch. R 76	Produits financiers		
ch. R 77	Produits exceptionnels	0	6 429,28
ch. R 79	Transferts de charges		
ch. R 013	Atténuations de charges	22 500	41 990,67
ch. R 002	Excédent de fonctionnement reporté		
	Total des recettes de fonctionnement	1 563 750	1 611 973,01
	Résultat de fonctionnement	0	317 102,98

▪ investissement

Chapitres	Libellé	BP 2016	Réalisé 2016
ch,D16	Emprunts et dettes assimilées	72 310,00	72 309,97
ch. D 20	Immobilisations incorporelles	32 173,00	22 363,30
ch. D 21	Immobilisations corporelles	1 289 040,31	185 296,82
ch. D 23	Immobilisations en cours		
ch.D 020	Dépenses imprévues	20 000,28	
ch.D 001	Déficit d'investissement reporté	0,00	
	Total des dépenses d'investissement	1 413 523,59	279 970,09
ch.R 10	Dotations, fonds divers et réserves	372 840,52	367 230,47
ch.R 13	Subventions d'investissement	512 500,00	180 530,52
ch.R 16	Emprunts et dettes assimilées	78 000,00	
ch.R 28	Amortissements	47 760,00	47 758,91
ch. R 21	Cession immob	5 500,00	5 500,00
ch. R 021	Virement de la section de fonctionnement	226 118,00	
	Excédent d'investissement reporté	170 805,07	170 805,07
	Total des recettes d'investissement	1 413 523,59	771 824,97
	Résultat d'investissement	0	491 854,88
	Résultat de l'année	0	808 957,86
	Dép. d'inv. à réaliser		125 751,30
	Résultat FINAL		683 206,56

▪ **Affectation du résultat de fonctionnement 2016**

Résultat d'investissement	+ 491 854.88 €
Les dépenses d'investissement restant à réaliser	- 125 751.30 €

Il n'y a pas de besoin de financement de la section d'investissement.

L'excédent de fonctionnement de 317 102.98 € sera affecté en totalité à l'investissement à l'article 1068 du BP 2017.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du compte administratif de l'exercice 2016 et considérant la concordance des comptes de l'ordonnateur et du comptable, après que le maire se soit retiré de la salle, approuve à l'unanimité les comptes 2016 présentés et l'affectation du résultat.

Le maire se félicite du bon résultat de fonctionnement, malgré la baisse des dotations de l'Etat. Il permettra de financer les investissements à venir.

2017/015 - Budget : Taux communaux d'imposition 2017

- Vu le BP 2017 et le produit fiscal attendu,
- Vu l'état 1259 transmis par la Préfecture, notifiant le produit fiscal,
- Considérant la création de la Communauté de communes Cœur Maine de Sarthe, et la mise en place d'une fiscalité professionnelle unique,

Pour maintenir une neutralité fiscale sur les ménages, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de diminuer les taux communaux à la hauteur de l'augmentation due à la mise en place de la FPU communautaire et de les fixer ainsi pour 2017 :

	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	18.64%	8.31%
Taxe sur foncier bâti	17.97%	16.99%
Taxe sur foncier non bâti	28.49%	24.93%

2017/016 - Budget principal de la commune - Budget primitif 2017

Chapitres	Libellé	Réalisé 2016	BP 2017
ch. D 011	Charges à carac. général	391 810,53	401 155,00
ch. D 012	Personnel et frais assimilés	476 622,06	492 685,00
ch. D 014	Reversement impôts	210 467,25	221 605,00
ch. D 65	Autres charges de gestion	137 983,32	105 463,00
ch. D 66	charges financières intérêts de la dette	24 727,96	31 960,00
ch. D 67	Charges exceptionnelles	5 500,00	0,00
ch. D 68	Dotations aux amortissements	47 758,91	37 225,00
ch. D 022	Dépenses imprévues		15 869,00
ch. D 023	Virement à la section d'investissement		194 656,00
	Total des dépenses de fonctionnement	1 294 870,03	1 500 618,00
ch. R 70	Produits des services	95 109,83	96 400,00
ch. R 73	Impôts locaux et taxes	1 089 549,75	1 101 555,00
ch. R 74	Dotations de l'Etat, subventions et part.	340 527,64	253 263,00
ch. R 75	Autres produits de gestion courante	38 365,84	33 000,00
ch. R 76	Produits financiers		
ch. R 77	Produits exceptionnels	6 429,28	0,00
ch. R 79	Transferts de charges		
ch. R 013	Atténuations de charges	41 990,67	16 400,00
ch. R 002	Excédent de fonctionnement reporté		
	Total des recettes de fonctionnement	1 611 973,01	1 500 618,00
	Résultat de fonctionnement	317 102,98	0,00

Chapitres	Libellé	Réalisé 2016	BP 2017
ch,D16	Emprunts et dettes assimilées	72 309,97	85 135,00
ch. D 20	Immobilisations incorporelles	22 363,30	17 967,00
ch. D 21	Immobilisations corporelles	185 296,82	2 058 659,86
ch. D 23	Immobilisations en cours		
ch.D 020	Dépenses imprévues		30 000,00
ch.D 001	Déficit d'investissement reporté		
Total des dépenses d'investissement		279 970,09	2 191 761,86
ch.R 10	Dotations, fonds divers et réserves	367 230,47	383 502,98
ch.R 13	Subventions d'investissement	180 530,52	287 523,00
ch.R 16	Emprunts et dettes assimilées		797 000,00
ch.R 28	Amortissements	47 758,91	37 225,00
ch. R 21	Cession immob	5 500,00	0,00
ch. R 021	Virement de la section de fonctionnement		194 656,00
	Excédent d'investissement reporté	170 805,07	491 854,88
Total des recettes d'investissement		771 824,97	2 191 761,86
Résultat d'investissement		491 854,88	0,00
Résultat de l'année		808 957,86	0,00
Dép. d'inv. à réaliser		125 751,30	
Résultat FINAL		683 206,56	

Section de fonctionnement équilibrée à 1 500 618.00 €
 Section d'investissement équilibrée à 2 191 761.86 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2017.

2017/017 - Budget annexe assainissement - Comptes 2016

Compte administratif et compte de gestion 2016

FONCTIONNEMENT				
ar	comptes	BP 2016	CA 2016	BP 2017
637	Reversements surtaxes	110 000,00	108 561,59	160 000,00
661	Intérêts des emprunts	6 120,00	5 855,16	5 585,00
6811	Dotation amortissements	11 013,00	10 320,56	10 915,00
0.23	Virement à la section d'inv	26 729,90		18 712,76
	Total dépenses	153 862,90	124 737,31	195 212,76
704	Travaux	11 000,00	11 235,00	5 000,00
7061	Redevances, surtaxes	118 000,00	157 970,90	125 000,00
777	Amortissement des subventions	1 252,00	1 251,91	1 252,00
	Total recettes	130 252,00	170 457,81	131 252,00
Résultat de fonctionnement de l'année		-23 610,90	45 720,50	-63 960,76
002.Résultat de fonctionnement reporté		23 610,90	23 610,90	63 960,76
Résultat de fonctionnement		0,00	69 331,40	0,00

INVESTISSEMENT				
art	comptes	BP 2016	CA 2016	BP 2017
139	Amortissement subvention	1 252,00	1 251,91	1 252,00
1641	rembt emprunt	14 440,00	14 439,29	14 810,00
23	Extension réseaux	41 037,90		130 000,00
2315	Diagnostic	31 000,00	27 320,30	3 679,70
2762	Transfert TVA affermage	6 200,00	5 464,06	735,94
2762	Transfert TVA sur travaux canal,			26 000,00
	Total dépenses	93 929,90	48 475,56	176 477,64
1311	Subvention- Agence de l'eau	15 500,00		15 500,00
1311	Subv- Agence de l'eau sur travaux			39 000,00
1068	affectation résultat	19 158,10	19 158,10	5 370,64
16	Emprunts	18 987,00		77 434,24
2762	Transfert TVA affermage	6 200,00	5 464,06	735,94
2762	Transfert TVA sur travaux canal,			26 000,00
2808	Amortissements	11 013,00	10 320,56	10 915,00
0.21	Virement de la section de fonct	26 729,90		18 712,76
	Total recettes	97 588,00	34 942,72	193 668,58
	Résultat d'investissement de l'année	3 658,10	-13 532,84	17 190,94
001.	Résultat d'investissement reporté	-3 658,10	-3 658,10	-17 190,94
	Résultat d'investissement	0,00	-17 190,94	0,00

▪ *Affectation du résultat de fonctionnement 2016*

Résultat d'investissement - 17 190.94 €
 Les opérations d'investissement restant à réaliser + 11 820.30 €

Le besoin de financement de la section d'investissement est de : 5 370.64 €

L'excédent de fonctionnement 2016 de 69 331.40 € sera affecté :
 En investissement à l'article 1068 du BP 2017 : 5 370.64 €
 En fonctionnement au chapitre 002 du BP 2017 : 63 960.76 €

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du compte administratif de l'exercice 2016 et considérant la concordance des comptes de l'ordonnateur et du comptable, après que le maire se soit retiré de la salle, approuve à l'unanimité les comptes présentés et l'affectation du résultat.

2017/018 - Budget annexe assainissement – budget primitif 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2017 du budget annexe du service assainissement :

Section de fonctionnement équilibrée à 195 212.76 €
 Section d'investissement équilibrée à 193 668.58 €

2017/019 - Subventions aux associations

Sur proposition de la commission, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'octroi des subventions, qui seront inscrites dans le budget primitif 2017 à l'article 6574, comme suit :

Associations	Subventions votées
Collège Jean Cocteau	500 €
FNACA	150 €
UNC	150 €
Médailleurs militaires	150 €
Accueil St Pavace	220 €
Amitié loisirs	700 €
Assoc Sport Comité directeur	8 300 €
Comité des fêtes	700 €
ADSPQI (antenne ST Pavace)	100 €
Harmonia	700 €
Les Créateurs et amis de l'art	220 €
Coop Ecole	2 700 €
Coop Ecole primaire -BCD	200 €
Coop Ecole primaire projets	650 €
Prévention routière	100 €
Vie libre	80 €
Bibliothèque pour tous Coulaines	250 €
Resto du cœur	400 €
AFM-TELETHON	200 €
Autres- Crédit à affecter	530 €
TOTAL	17 000 €

La subvention pour le Centre communal d'Action sociale est inscrite au budget pour 6 000 €.

2017/020 - Programme d'investissements : lancement des consultations

Conformément au vote du budget primitif, le Conseil municipal autorise le maire à lancer les opérations suivantes et notamment les consultations :

- Réfection de la rue de la Rivière
 - o Programme de travaux inscrit au BP 2017 : 300 000 €
- Travaux de réfection du réseau d'assainissement
 - o Programme de travaux inscrit au BP 2017 : 130 000 €
- Remplacement des menuiseries de l'école primaire
 - o Programme de travaux inscrit au BP 2017 : 65 000 €
- Rénovation de l'éclairage public, dernière tranche
 - o Programme de travaux inscrit au BP 2017 : 122 160 €

2017/021 - Demande de subvention amendes de police

Une demande de subvention peut être déposée auprès du Conseil départemental de la Sarthe pour solliciter une subvention au titre des amendes de police. Ne sont recevables que les dossiers portant sur des opérations

de voirie, destinée à améliorer la sécurité et la circulation.

Proposition de présenter une opération de sécurisation de la rue de la Rivière, consistant en l'acquisition et la pose de 2 radars de vitesse pédagogiques.

Coût estimé : 4 365 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le Maire à présenter une demande de subvention au titre des amendes de police sur cette opération, prévue dans le budget 2017.

2017/022 - Adhésion au conseil national des villes et villages fleuris

La commune de St Pavace bénéficie du label « 1 fleur » qui a vocation à être renouvelé en 2018.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) a décidé de rendre obligatoires l'adhésion et la cotisation au, dès 2017, pour les communes qui souhaitent participer au concours « villes et villages fleuris ».

La volonté du CNVVF est de pérenniser le travail accompli depuis plus de 50 ans, mais aussi d'élargir encore les champs d'action au bénéfice des adhérents. Il s'agit également d'une nécessité pour continuer à garantir son indépendance et permettre à ce label d'étendre encore son influence auprès des publics concernés.

Cotisation annuelle pour les communes de 1001 à 5 000 habitants : 200 €

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le Maire à adhérer au CNVVF.

2017/023 - Prescription acquisitive Rue de la Charmille



Lors du remaniement de cadastre du 11 juin 1987, les parcelles cadastrées AA 160 (192 m²) et AA 161 (223 m²) ont été attribuées par les services du cadastre à M et Mme SIMON, (propriétaires en 1963 de la parcelle avant aménagement du lotissement), alors que ces parcelles n'existaient pas avant le remaniement de 1987 et constituaient bien la voirie du lotissement de la rue de la Charmille.

Ces parcelles qui apparaissent sur le plan de cadastre actuel n'existent pas en réalité, elles sont intégrées à la voirie : rue de la Charmille, trottoir et espace vert.

Toutes les conditions exigées par l'article 2261 du code civil pour acquérir la propriété par la prescription trentenaire sont réunies au profit de la commune de SAINT-PAVACE, qui doit être considérée comme propriétaire de l'immeuble désigné ci-dessus.

Deux témoins devront attester que la commune possède cette voie depuis plus de trente ans.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le Maire à signer l'acte notarié et toutes pièces relatives à ce dossier.

➤ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

N°	Objet	
2017/008	02/03/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Cts Pichon 21 route de Coulaines
2017/009	02/03/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Hoarau 12 bis rue de Château
2017/010	02/03/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Hilaireau 14 rue d'Anjou
2017/011	07/03/2017	Aménagement zone Bois du Breuil – avis devis ENEDIS
2017/012	10/03/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Cts Poupon 13 rue de Normandie
2017/013	20/03/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Expandev Le Bois du Breuil

➤ Comptes rendus commissions et CDC

- **Commission voirie – espaces verts**
Journée citoyenne : réunion publique le 26/04 à 20h
Schéma directeur assainissement ajusté pour prise en compte de tous les travaux à prévoir
Commission voirie le 05/04 à 18h
- **Commission animation, CME**
Fête du village en préparation
CME : visite de la gendarmerie le 24 avril
- **Commission Finances bâtiments**
Bulletin municipal de juin à préparer
- **Commission familiale, sociale et scolaire**
Spectacle de l'école samedi 1^{er} avril
Conseil d'école le 23 mars
CCAS le 30 mars pour voter le budget
Participation à une réunion de présentation de l'épicerie solidaire
- **Communauté de communes**
Vote du budget le 27, pour une année de transition
Semaine Fun du 18 au 21/04/17

➤ Affaires diverses et informations

Prochains conseils : mardi 9 mai et mardi 27 juin 2017 – 20h

Nom	Signature	Nom	Signature
Max PASSELAIGUE		Patrick LEMOINE	Absent excusé (procuration à J Garnier)
Jean-Claude MOSER		Michèle BONRAISIN	Absente excusée

Patricia LALOS	
Philippe COUSIN	Absent excusé
Maryse REDUREAU	
Jacky GARNIER	
Christiane DUBRETON	Absente excusée (procuration à P Los)
Yves RABANT	Absent excusé
Bernard TRONCHET	

Nathalie GONÇALVES	
Claudine BEYER	Absente excusée
Valérie HUART	
Bruno HAMELIN	Absent excusé
Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Virginie HAAS	
Caroline LEGENVRE	
Xavier VAGNER	Absent excusé